

APF France handicap s'engage dans le pacte social et écologique lancé par Nicolas Hulot et Laurent Berger et s'inscrit pleinement dans les propositions avancées

APF France handicap affirme son engagement dans le pacte social et écologique initié par Nicolas Hulot et Laurent Berger en apportant sa signature. Par ce soutien, l'association confirme le partage des valeurs et de vision sociétale communes et rejoint ainsi 19 autres organisations associatives, syndicales et mutualistes déjà engagées.

L'objectif du pacte social et écologique est de faire entendre la voix de nombreuses organisations syndicales et associatives, désireuses de porter ensemble la convergence de l'écologie et du social. Fruit de débats et de travaux collectifs, les quatre axes définis entendent ainsi donner à chacun le pouvoir de vivre :

1. Donner à chacun le pouvoir de vivre, dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures.
2. Remettre l'exigence de justice sociale au cœur de l'économie.
3. Préparer notre avenir en cessant de faire du court terme l'alpha et l'omega de nos politiques publiques.
4. Partager le pouvoir pour que chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies.

En ce sens, APF France handicap travaille quotidiennement au déploiement d'une politique de responsabilité sociétale porteuse de sens et de cohérence pour toutes les parties prenantes de l'association.

Son projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" correspond en tout point à l'essence même de ce pacte qui met en exergue l'importance d'une réflexion collective et participative.

En effet, la démarche de l'association vise à mieux appréhender les risques, à mettre en avant ses forces et expérimentations et à améliorer ses pratiques et ses impacts sociaux, sociétaux, économiques et écologiques.

La politique RSE d'APF France handicap qui s'organise autour de 5 thèmes majeurs - gouvernance, empreinte environnementale, inclusion des personnes en situation de handicap, qualité des accompagnements proposés et gestion des ressources humaines - lui permet ainsi d'œuvrer dans le sens d'une plus grande justice sociale et du respect des engagements nécessaires à la transition écologique.

Aussi, les mesures avancées dans le pacte social et écologique correspondent-elles entièrement à la vision de la société dans laquelle APF France handicap s'inscrit pleinement. Avec cette signature, elle s'engage ainsi à porter collectivement la nécessité de ce nouveau pacte social et écologique.



Contact presse



Sophie Lasbleis



Tél. 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37



sophie.lasbleis@apf.asso.fr - apf-francehandicap.org

